

Négociations à l'UNEDIC : arrêtons le massacre ! Pour des droits sociaux pleins ! Maintenant !

Depuis le 17 janvier, date du début de la renégociation de la convention Unedic qui doit se terminer fin mars, les « partenaires sociaux » (le MEDEF, d'autres syndicats de patrons et des syndicats de salariés) dessinent leurs pistes pour une refonte de l'assurance chômage et menacent les droits des précaires indemnisé-es : CDD, intérim, intermittents du spectacle, contractuels, saisonniers, temps partiel... En un mot ils prétendent rétablir l'équité entre les chômeurs en proposant une « simplification » qui mènerait à la même réglementation pour tous, avec des droits au rabais.

Lors de la dernière journée de négociation le MEDEF a été encore plus loin en proposant de supprimer purement et simplement le régime spécifique de l'intermittence du spectacle (annexes 8 et 10) ainsi que celui des intérimaires (annexe 4) !

Son arme est bien connue : diviser pour mieux régner, nous opposer les uns aux autres et nous faire passer aux yeux de tous pour des privilégié-es !

Face aux provocations du Medef une seule solution : l'action !

A chaque (re)négociation le MEDEF et ses sbires révisent à la baisse les droits des salarié-es précaires, celles à emploi discontinu mais aussi des travailleur-ses privé-es d'emploi.

La réduction des droits au chômage, c'est la mise en concurrence accrue des travailleur-ses, qui permet aux employeurs de nous imposer une dégradation croissante des emplois (salaires, conditions de travail) : la lutte pour les droits des chômeur-ses est une lutte pour les droits de toutes les salarié-es !

Le chômage et la précarité concernent en effet aujourd'hui en France plus de 9,5 millions de travailleur-ses. 80% des emplois créés sont des CDD et 40% seulement des chômeurs officiels perçoivent des allocations chômage !

Tout ce qu'on a obtenu et obtiendra c'est par la lutte !

Il n'y a pas que le MEDEF ! Rappelons-nous les vœux 2014 du chef de l'état qui a appelé à lutter contre les « abus » des usagers et ayant droit des institutions sociales ! Paroxysme de la propagande de culpabilisation et de stigmatisation des chômeur-ses et précaires !

Pour contrer la propagande, il ne faudra compter que sur nous-mêmes. Il faut une lutte des intermittent-es, intérimaires, autres travailleur-ses à emploi discontinu et plus généralement de tous les travailleur-ses menacé-es par la précarité.

Pour nous l'équité devrait prendre d'autres formes !

Pour tou-tes les travailleur-ses, qu'ils/elles soient à emploi stable ou discontinu, flexibles et/ou précaires, quelque soit leur secteur d'industrie, il faut un système juste et équilibré d'indemnisation chômage, un système mutualiste qui garantisse des revenus suffisant à chacun au lieu du système actuel qui privilégie les plus riches et exclue les plus précaires.

La lutte nous appartient ! N'attendons pas la fin des négociations pour nous faire entendre !

Rendez-vous le 27 février et le 13 mars 2014

(Plus d'infos sur le site de Mille Bâbords : www.millebabords.org)

Pour parler de tout cela, rencontrons-nous pour une projection des films « Ripostes » réalisés par la CIP-IDF (Collectif intermittents précaires Ile-de-France).

Au local de SOLIDAIRES, 29, Bd Longchamp Marseille 13001

Lundi 10 mars à 19H.

Signataires : CNT 13, SUD Culture Solidaires, Collectif de travailleur-euses précaires du spectacle en lutte.

Contact CNT 13 : Mail : stics.13@cnt-f.org / Site web : www.cnt-f.org

Contact Sud culture Solidaires : Mail : solidaires.13@orange.fr / Site web : www.solidaires13.net